

# Guadeloupe, Martinique, Guyane

Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane, ... autant de territoires qui ont connu des grèves importantes ces derniers mois. Bien sûr, les 44 jours de grève générale en Guadeloupe sont le symbole le plus fort : par la durée, par la forme du mouvement, et parce que c'est une grève générale interprofessionnelle victorieuse !

Mais les grèves n'ont pas touché que ce « DOM ». Il fut de bon ton dans les milieux syndicaux français de citer *« l'exemple guadeloupéen »*, mais beaucoup de responsables syndicaux oublièrent trois éléments essentiels dans cet exemple à suivre : d'une part que le front social à l'origine du mouvement a appelé à une grève générale interprofessionnelle, d'autre part que ce mouvement a été préparé au pré-

able durant des semaines, enfin que les organisations syndicales majoritaires en Guadeloupe se situent très clairement sur une ligne et une pratique de syndicalisme de classe et non de collaboration.

Le colonialisme toujours présent dans l'économie, dans les rapports sociaux, explique aussi une situation exacerbée. Le débat sur la caractérisation de ces entités traverse les organisations de Solidaires :

départements d'Outre-Mer ? Dernières colonies de l'Etat français ?

En tout cas, les salarié-e-s de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane ont lutté, leurs expériences intéressent l'ensemble du mouvement syndical ; ces articles sont une contribution à cet enrichissement collectif...

## Nou pa dakò. Le retour de la question sociale ?

Le Collectif contre l'exploitation outrancière (LKP), qui regroupe cinquante-deux syndicats, partis et associations de Guadeloupe, a lancé le 20 janvier 2009 un mouvement de grève générale contre la vie chère. Ce mouvement fut initié de longue date. En effet, après des premières manifestations contre la vie chère les 16 et 17 décembre 2008, préparées au cours d'une première rencontre unitaire le 5 décembre, de multiples réunions furent organisées pour préparer une plate-forme revendicative commune à tous les membres (sur le plan syndical le collectif regroupe notamment : CFTC, CGTG, CTU, FO, FSU, SUD PTT GWA, CFDT, UNSA, UGTG). Le Collectif LKP réclamait, entre autres, la baisse des prix des produits de première nécessité, celle des impôts, des taxes et des carburants, le gel des loyers ainsi qu'une augmentation des salaires et minima sociaux. La plate-forme comptait au total plus de 146 revendications précises, répertoriées en dix thèmes pour œuvrer au plein emploi, assurer la justice fiscale, protéger l'environnement, promouvoir un système d'éducation et de formation répondant aux besoins de la jeunesse et de son épanouissement.

Des milliers de personnes (jusqu'à 65 000 le vendredi 30 janvier) ont défilé à de nombreuses reprises à Pointe-à-Pitre. Durant des heures, les manifestants scandaient *« La Gwadloup sé tan nou, la Gwadloup a pa ta yo : yo péké fe sa yo vlé an péyi an-nou »* (*« La Guadeloupe nous appartient, elle ne leur appartient pas : ils ne feront pas ce qu'ils veulent dans notre pays »*).

C'est un mouvement d'une ampleur, d'une intensité et d'une durée inégalée qui s'est déployé en Guadeloupe pendant plus de sept semaines, porté par une situation sociale amplement dégradée ; par exemple, il est significatif de constater que la population pauvre représente en Guadeloupe environ 12,5 % de la population totale contre 6,1 % en métropole, 22,7 % de taux de chômage, 17,8 % de la population au RMI contre 3,1% en métropole.

Le traitement de ce conflit social par le gouvernement, les médias et les principaux syndicats confédérés fut lui aussi significatif. Ce n'est que le 1er février que le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Yves Lego, arrivera en Guadeloupe pour la quitter de manière précipitée au moment de la signature d'un accord, prétextant des consultations urgentes. Malgré plusieurs interventions de Solidaires, le premier communiqué de soutien intersyndical n'aura lieu que le 11 février 2009 dans le cadre de l'intersyndicale Fonction publique. Il fut impossible d'organiser une manifestation de soutien unitaire à Paris avec l'ensemble des syndicats. De la même manière, il faudra attendre plusieurs jours de grève générale et de blocage avant que les médias ne portent leur regard vers la Guadeloupe.

Face au refus du gouvernement et du patronat de reprendre les négociations sur les bases du pré accord du 8 février, les tensions sociales montent et

**"Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche, ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cahot du désespoir"**

Aimé Césaire - *Cahier d'un retour au pays natal* -

s'exacerbent. Après la commémoration, le 14 février, de la répression contre les travailleurs Guadeloupéens tués au Moule en 1952, la mobilisation se durcit et des barrages sont dressés.

C'est malheureusement le décès dans la nuit du 17 février, dans des circonstances non encore élucidées, de Jacques Bino, militant syndical qui fera prendre conscience au gouvernement de la gravité de la situation. Nicolas Sarkozy sera obligé d'intervenir le 19 février, annonçant les états généraux de l'outre-mer. Malgré cela, il faudra encore une semaine, le 26 février, avant que les

accords Jacques Bino sur les bas salaires ne soient signés, sauf par une partie du patronat (le Medef) et une semaine supplémentaire, le 6 mars, pour la signature d'un accord global sur la plateforme revendicative du collectif LKP comportant pas moins de 165 points négociés âprement tout au long du conflit.

Signature d'accords mais pas fin du conflit : depuis le collectif LKP se bat pied à pied dans les entreprises pour obtenir qu'un maximum de salariés puissent bénéficier des avancées des accords Jacques Bino. Ce n'est que le 10 avril que le gouvernement a étendu l'accord à l'ensemble des entreprises tout en écartant une mesure clé qui mettait à la charge des employeurs dans trois ans la hausse de 200 € des bas salaires. En faisant cela, il exclut plus de 30 000 salariés sur les 80 000 concernés par l'accord et prend le risque d'installer durablement la Guadeloupe dans les conflits sociaux. Enfin, comme à la Martinique et à la Réunion, les principales composantes du collectif LKP ont décidé de ne pas participer aux états généraux décidés d'en haut par Nicolas Sarkozy, la Guadeloupe a déjà ses propres états généraux depuis le 5 décembre 2008.

Même si l'heure est encore à la lutte, nous pouvons tirer déjà quelques leçons de ces 44 jours de grève générale. La première est que, malgré les dires du gouvernement et d'autres, ce conflit ne se résume pas à une question politique ou identitaire même si la question des discriminations liées aux structures économiques issues du colonialisme est à juste titre posée. C'est bien la question sociale qui est au cœur de ce mouvement et c'est cette même question qui animait les cortèges du 29 janvier et du 19 mars. Le retour en force de la question sociale ne pourra pas être sans conséquence dans les choix gouvernementaux qui, pour l'instant, essaye de la contourner. La seconde, elle est d'importance, c'est qu'une lutte unitaire portée par un mouvement de grève générale interprofessionnelle est indispensable pour remporter des victoires conséquentes !

## La situation en Guyane

En Guyane aussi, la mobilisation s'organise. Un mouvement de blocage des routes de Guyane pendant onze jours fin 2008 avait débouché sur une baisse de 50 centimes du prix des carburants à la pompe. Cette action a été menée par le *"Mayouri Pou Lavi Miyow"* (Collectif pour la vie meilleure, regroupant une demi-douzaine d'organisations, dont l'association des consommateurs en colère et le comité *"Debout contre la vie chère"*). Mais ce collectif axe plutôt son action sur la baisse des prix en occultant toute revalorisation des bas salaires.

Depuis le début 2009, s'est mis en place le *"Mayouri Kont Leksplwatasyon"* - MKL (collectif contre l'exploitation) qui regroupe 30 organisations syndicales et associatives, dont les principaux syndicats de Guyane (UTG - Union des travailleurs Guyanais, CDTG/CFDT, FO, Unsa, et Solidaires Guyane). Le MKL a élaboré une plate-forme de 132 revendications, dont le SMIC à 1500 euros, la diminution des prix de 40%, la priorité à l'embauche et à la promotion du personnel local, la revalorisation des minima sociaux, un *"plan Guyane"* pour l'éducation et la santé, et un meilleur aménagement du territoire.

Le MKL exige également de négocier les thèmes définis dans l'ordre de la plate-forme. Il demande l'extension de l' *« accord Bino »* à tous les DOM.

Depuis le 25 mars, le MKL a suspendu sa participation aux négociations avec les représentants de l'Etat (Préfecture) et ceux du patronat devant leur refus que les négociations se passent dans la transparence, en présence des médias.

Le week-end de pâques a été l'occasion pour le MKL de lancer une tournée d'explication de sa plate-forme revendicative et de son refus de prendre part aux négociations dans ces conditions. Le MKL appelle à la construction d'un mouvement d'ensemble vers la grève générale. (plate-forme du MKL : [www.sudtresor.org/sections/973guyane/973mklrevendications120309.pdf](http://www.sudtresor.org/sections/973guyane/973mklrevendications120309.pdf))



## 38 jours qui ébranlèrent la Martinique

Les 38 jours de mobilisation en Martinique ont secoué fortement la société, comme en Guadeloupe, et marqué une rupture profonde avec le passé récent du pays. Pourtant, lorsqu'en décembre 2008, l'intersyndicale de Martinique retint la date du 5 février 2009 pour une action générale, personne n'imaginait que la Guadeloupe et la Martinique allaient connaître un tel soulèvement.

En Martinique, le mouvement est né d'une grogne sociale sourde contre la vie chère, la précarité, les bas salaires, les inégalités, l'arrogance patronale, l'indifférence de l'Etat et d'une intersyndicale. Ce fort mécontentement a été pris en compte par l'intersyndicale. Composée d'organisations de tailles très diverses (CGTM et CDMT étant les plus importantes), cette intersyndicale a réalisé, depuis deux ans, un important travail de sensibilisation sur sa plateforme : meetings à Fort de France et dans les principales villes, tracts communs, réunions communes des délégués du personnel). Les thèmes principaux tournaient autour du pouvoir d'achat, de l'emploi, des services publics, des droits syndicaux et d'un thème cher à la CDMT : la *"reconnaissance pleine et entière du fait syndical martiniquais"*. Ce front syndical représente une prouesse quand on connaît les divergences : d'un côté des organisations qui ne se vivent que comme le prolongement *"départemental"* des organisations françaises (comme la CFTC, la CFDT...), de l'autre des organisations se déclarant *"patriotiques"* qui refusent de participer à une grève si elle est programmée en France (la CSTM et l'UGTM) et, entre les deux, les organisations qui, comme la CDMT, s'efforcent de combiner anticolonialisme, dimension identitaire et nécessaire solidarité avec les travailleurs de France.

Il faut donc retenir que l'un des éléments clés de la radicalité du mouvement, tant en Martinique qu'en Guadeloupe, est l'existence de directions syndicales radicales à la tête des principales organisations, ce qui est très différent de la situation française.

Le 5 février, une manifestation de 15 000 personnes a constitué un premier record historique battu. La puissance de la mobilisation imposa la reconduction du mouvement, dont le principe avait été retenu comme une simple possibilité. Le 5 au

matin, la présence d'associations diverses (écologistes, parents d'élèves, artisans, marins pêcheurs, agriculteurs...) permit la création du *« Collectif du 5 Février »* un peu sur le modèle du LKP de Guadeloupe. Le caractère populaire et puissant de la mobilisation fit que très vite le mouvement social fut plus puissant que la grève générale proprement dite : des centaines de personnes sur les barrages, autour du collectif des négociateurs par milliers et dans les grandes manifestations des dizaines de milliers.

Face à ce mouvement, le pouvoir ne pouvait répondre, comme trop souvent dans le passé, par une bestialité répression mortelle, même si la brutalité ne fut pas absente : interventions policières musclées dans deux quartiers populaires de Fort-de-France dont l'un proche de la Maison des syndicats, qui fut elle-même massivement gazée...

L'Etat fit tout pour sauver la mise au patronat tout en lui conseillant de lâcher un peu du lest pour ne pas tout perdre. L'une des originalités du mouvement était en

**"La poésie est une insurrection contre la société"**  
Aimé Césaire - *Appel au magicien* -

effet que pour la première fois le patronat était pris en tenaille entre une exigence de baisse des prix et la revendication salariale. Salaires et prix déterminent comme on sait les profits !

Le mouvement obtint une baisse de 20% sur 100 familles de produits de première nécessité. L'Etat a accordé une prime de 100 euros pour les salaires jusqu'à 1.4 du Smic sur une durée de trois ans. Département et Région décidèrent d'accorder des primes qui, combinées dans des proportions variables à celles des patrons, aboutissent à 100 euros pour que les salariés reçoivent au total les 200 euros emblématiques, comme en Guadeloupe

Parmi les autres points obtenus, il faut citer des réductions du prix des services de bases (eau, électricité, services bancaires, essence, gaz) ; la négociation reste rude concernant le prix des matériaux de construction, des pièces de rechange et de la réparation automobile. Un gel des loyers a été acté dans les organismes de logement social.

Le mouvement a permis d'avancer sur la priorité à donner dans l'emploi aux enseignants originaires de la Martinique pour que cesse le scandale du grand nombre de vacataires, souvent surdiplômés et qui se retrouvent sur le carreau. Le principe a été signé, même si les manœuvres ne sont pas exclues pour le vider de son contenu. Cette revendication a entraîné le départ de la FSU de l'Intersyndicale.

Une autre avancée importante concerne les droits syndicaux : reconnaissance de tous les droits aux organisations *"locales"* et engagement à mettre en place une représentation du personnel dans les entreprises de 5 à 10 salariés, très nombreuses en Martinique.

Les lacunes les plus sérieuses concernent l'emploi et les minima sociaux. La demande d'une allocation d'autonomie préalable à l'emploi pour les jeunes de 18 à 25 ans sera étudiée mais cette mesure dépend du Parlement... L'Etat n'a accordé que... les augmentations minimales prévues pour la France et l'alignement de l'allocation logement sur celle qui est versée en France. Le Collectif a la volonté de reposer le problème des minima sociaux en s'appuyant sur un rapport de force à construire à l'échelle de tous les *"DOM"* : des contacts sont pris dans cette direction.

Le Collectif a acquis une légitimité forte dans le pays et il continue de tenir des meetings. A peine sortie de la tourmente, l'arrogance patronale est déjà de retour. La crise est prétexte à licenciements, à renvoyer ou saboter les Négociations annuelles obligatoires, à vols de congés payés sous prétexte de chômage technique...

Pour reprendre la main, le gouvernement a tendu un vaste piège : la tenue d'Etats Généraux conçus comme la plus grande concertation jamais organisée en "Outre-Mer". Concertation à la suite de quoi le gouvernement décidera lui-même et seul dans un conseil ministériel des mesures à prendre ! Avec lucidité, le collectif a décliné l'offre. Le 1<sup>er</sup> Mai 2009 constitue un nouveau jalon dans une lutte qui contre la trop fameuse *"profitation"* !

Philippe Pierre-Charles, *secrétariat général de la CDMT, un des porte-parole du Collectif du 5 Février*

